

Célébration des 61 ans d'indépendance du Mali : Le message de Assimi Goita

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 23 SEPTEMBRE 2021

939

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Prorogation de la Transition

La CEDEAO sanctionnera-t-elle le Chérif de Nioro ?

Le Chérif de Nioro est l'un des partisans les plus constants et les plus engagés pour la prorogation de la transition en cours au Mali. Son fils, qu'il avait mandaté a soumis cette requête à la CEDEAO lors de la dernière visite dans notre pays du médiateur Goodluck Jonathan. ...



Choguel à la Primature : Des résultats au-delà des attentes... en 100 jours !



Mali/Niger : La protestation diplomatique



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

22 Sept.
2021

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

1116

Nouveaux cas confirmés

21

Nouveaux guéris

09

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

24 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
04 cas graves en soins intensifs
107 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

15 103

Guéris

14 242

Décès

547

dont 270 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

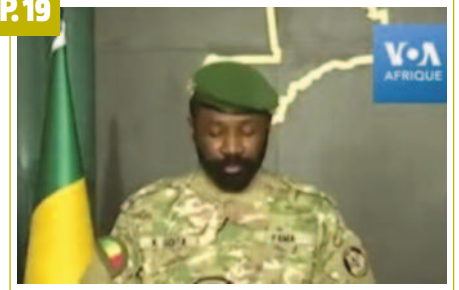
P.10



P.14



P.19



/ Une /



Attribution de logements sociaux : Une tempête dans un verre d'eau

P.5

/ Brèves /



Vaccins anti-COVID : Pénurie à Bamako

P.11

Billet : Si Wagner peut nous faire gagner cette guerre, alors qu'il vienne !

P.11

Faustin-Archange Touadéra : « Je n'ai rien à cacher au sujet des russes »

P.12

Dicko sur la prolongation de la transition : « La décision de prolonger ou pas émanera du peuple souverain du Mali »

P.12

Douanes du Mali : « Maintenir le cap en termes de mobilisation des recettes douanières »

P.13

Réorganisation de l'armée française au sahel : Florence Parly au Niger et au Mali

P.13

/ Actualité /



12eme programme de stage de formation professionnelle : Le PM, Dr Choguel a lancé le programmé

P.15

Lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains : Maliens et Européens main dans la main

P.17

Lancement du dictionnaire monolingue : Un précieux s'ajoute au parc de livres du Mali

P.19

Siège des terroristes : Le cri de détresse de la population de Djenné

P.20

/ Politique /



Anciens dignitaires - M5-RFP : C'est la guerre !

P.21

Programme d'Action du Gouvernement : La Fondation Forum de Bamako et la Plateforme VIP Africa s'engagent

P.23

Transition : Bittar prône l'arbitrage des ANR

P.26

/ Culture & société /



Fédération des Artistes du Mali (FEDAMA) : 700 millions FCFA offert le gouvernement du Mali

P.27

/ International /



Rwanda : Paul Rusesabagina, héros du film «Hôtel Rwanda», reconnu coupable de «terrorisme»

P.28

Guinée : Deux semaines après le coup d'État, comment avance la transition?

P.29

/ Sport /



Ligue des champions 2021-2022 : AS Maniema et ASEC Mimosas au 2e tour

P.30

Coupe de la Confédération 2021-2022 : ASAC Concorde et ASFA Yennenga au 2e tour

P.30

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**

Malikilé

Quotidien numérique d'information et de communication

22 septembre

Fête Nationale

61 ans
d'indépendance

Le direction de votre quotidien numérique Malikilé
& l'ensemble de son personnel souhaitent
une bonne Fête d'Indépendance au peuple malien.



Prorogation de la Transition

La CEDEAO sanctionnera-t-elle le Chérif de Nioro ?

Le Chérif de Nioro est l'un des partisans les plus constants et les plus engagés pour la prorogation de la transition en cours au Mali. Son fils, qu'il avait mandaté à soumis cette requête à la CEDEAO lors de la dernière visite dans notre pays du médiateur Goodluck Jonathan.

Furieux après les prises de positions de l'organisation régionale lors de son sommet extraordinaire d'Accra consacré au Mali et à la Guinée, le Chérif de Nioro a demandé à ses fidèles, partout où ils sont au Mali de manifester pour réclamer la prorogation de la Transition.

C'est pour préciser sa pensée que devant les fidèles Hamallistes le Chérif de Nioro s'est exprimé comme à l'accoutumée le vendredi 17 septembre 2021.

<<Nous avons appris que la CEDEAO s'est prononcée, hier. On avait l'espoir qu'elle nous ferait part de bonnes nouvelles. Malheureusement, il nous a été dit qu'elle aurait brandi des menaces à l'encontre des autorités de la transition à propos du délai de la transition. Ce qui sous-entend que la CEDEAO nous ferait subir des difficultés si ledit délai n'est pas respecté. Cette décision de la CE-

DEAO viole les principes des droits de l'homme. Pourquoi ne pas nous laisser du temps nécessaire ?

En ce qui me concerne ainsi que ma famille et mes fidèles, nous tous, nous nous mobiliserons pour soutenir cette transition. Il ne faut pas que les militaires acceptent les diktats et cèdent à la pression. Quelle que soit la situation, qu'ils sachent que nous sommes prêts à subir toutes sortes de difficultés avec eux. Quelle que soit la durée de la vie d'une personne, elle finira toujours par mourir et personne ne meurt avant son jour.

Nous devons faire face à la situation.

Les pays de la sous-région ne nous aiment pas. Nous devons chercher une porte de sortie par nous-même. Pourquoi est-ce qu'ils ont accepté de donner 3 mandats à certains Présidents s'il s'agit de la démocratie ?

Certes, nous ne détenons aucune force quelconque, mais nous avons notre dignité. Nous devons soutenir ces mili-



taires.

Si l'engagement du peuple suffit pour les galvaniser, qu'ils retiennent que nous sommes avec eux et si la peur les gagne, qu'ils sachent que nous sommes avec eux et tout ce qui peut les arriver, nous

arrivera également en même temps>>>.

Voilà qui est clairement dit. Or la CEDEAO prétend sanctionner tous ceux qui poseront des actes pouvant contrarier l'agenda de la transition. Le Cherif de Nioro écoperait-il des sanctions prévues par la CEDEAO pour ces pro-

pos ? Ou est-ce la CEDEAO qui va encore avaler une grosse couleuvre en raison de l'amateurisme et la légèreté avec lesquelles elle gère les problèmes.

■ **Moctar Sow**



■ Housseini Amion Guindo - POULO

22 SEPTEMBRE 1960 - 22 SEPTEMBRE 2021 :
NOTRE BEAU PAYS A 61 ANS D'INDÉPENDANCE.

À l'occasion du 61ème anniversaire de l'indépendance du Mali, j'adresse mes vœux les plus chaleureux à la nation toute entière.



Dans une communion harmonieuse, nous devons nous investir pour consolider les acquis de l'indépendance, de la liberté et de la démocratie. Nous savons tous que notre pays a connu tant de vicissitudes et d'épreuves tout au long de son existence. Dieu merci, notre peuple, qui sait être résilient a pu trouver les ressorts psychologiques et la force nécessaire pour ne pas céder.

Les générations actuelles et futures doivent se montrer dignes de l'héritage légué par les pionniers de l'indépendance et les héros de la liberté et de la démocratie. C'est à ce prix que le flambeau de la dignité, de l'honneur et de la liberté sera éternellement vif.

C'est à ce prix que l'âme de notre belle Nation gardera toute sa noblesse, son charme et sa vitalité.

Je souhaite à chacune et chacun de nous une bonne commémoration des 61 ans d'indépendance de notre pays.

Puisse Dieu veiller à ce que la transmission se perpétue et à la protection de notre mère patrie !



■ NIANG TV

Assassinat d'un homme d'affaires rwandais au Mozambique: le régime de Kagamé pointé du doigt



L'homme d'affaires rwandais Revocant Karemingo a été abattu en plein jour dans sa voiture par des hommes armés, à Maputo, au Mozambique. Un meurtre qui ravive la crainte des opposants en exil et le débat sur les opérations d'assassinat des dissidents rwandais à l'étranger. Analyse pour Sputnik de Patrick Mbeko, spécialiste de la région.

La nouvelle a secoué la diaspora rwandaise. L'homme d'affaires rwandais Revocant Karemingo a été abattu en plein jour à Maputo, la capitale du Mozambique, alors qu'il rentrait chez lui. Ses assassins, qui utilisaient des armes automatiques, l'ont atteint de plusieurs

balles alors qu'il se trouvait dans sa voiture, dans la banlieue de Matola, le quartier d'affaires de la capitale mozambicaine.

Selon la presse locale, les assaillants circulaient à bord de trois véhicules lorsqu'ils ont intercepté la voiture de la victime à environ 20 mètres d'une de ses pharmacies et à 50 mètres de son domicile, tirant une rafale de balles sur le véhicule. Karemingo a été abattu de neuf balles. Personne n'a été arrêté jusqu'à présent. La police du Mozambique et le service d'enquête criminelle ont ouvert une enquête.



URGENT - Diplomatie - Crise des sous-marins: Le président Emmanuel Macron et Joe Biden se sont entretenus au téléphone mercredi, a annoncé France Télévision Washington qui précise que les « tensions semblent apaisées et l'ambassadeur de #France retournera à #Washington DC la semaine prochaine



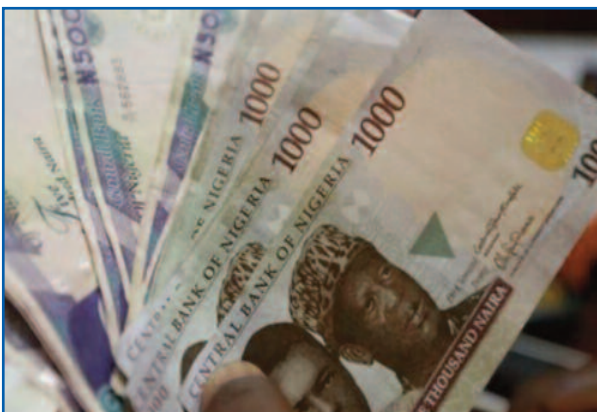
RFI



L'Afrique du Sud abrite la plus grande population de manchots du Cap, un oiseau qui vit le long de la côte ouest de l'Afrique australe. Mais des dizaines d'entre eux ont été victimes d'une mystérieuse attaque ; 63 de ces oiseaux protégés, en voie de disparition, ont été retrouvés morts vendredi dernier, sur la plage de Boulders, au sud de la ville du Cap. D'après les premières analyses, il semblerait qu'ils aient été attaqués par un essaim d'abeilles. Un événement très rare.



La monnaie nationale nigérienne, le naira, est en chute libre sur le marché parallèle depuis que la banque centrale a cessé de vendre des devises étrangères aux bureaux de change à la fin du mois de juillet. Alors que le taux de change sur le marché officiel se maintient à 411 nairas pour 1 dollar, il est tombé jusqu'à 470 nairas pour 1 dollar ces derniers jours. Pour tenter d'endiguer l'effondrement de la monnaie nationale, la banque centrale du Nigeria a encore durci le ton cette semaine.



En Guinée, parmi les multiples questions qui restent en suspens depuis le coup d'État qui a renversé Alpha Condé, se pose celle de l'organigramme du CNRD, le Comité national du rassemblement et du développement. Au-delà de son chef, le colonel Mamady Doumbouya, le flou demeure sur son équipe rapprochée. Comment est composé le CNRD ? Qui sont ses membres ? « Vous aurez une liste très bientôt », répond le porte-parole de la junte.



RFI Afrique



En République démocratique du Congo (RDC), des tensions sont palpables dans les universités congolaises après la décision du ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU) de fermer des facultés de médecine dans des dizaines d'établissements.



Wassim Nasr



#Afghanistan l'EI revendique un attentat à l'IED contre les #Taliban dans le district 17 #Kaboul



Ammy Baba Cisse



J'espère que les autorités ont écouté notre message livré par notre Président Bandiougou Dante .

Smael Maiga
ON A PLUS DROIT DE CIRCULER LIBREMENT SUR NOTRE PROPRE TERRITOIRE.
REGARDEZ CES IMAGES NOUS SOMMES SUR LA ROUTE GAO-BKO 10 kilomètres de DOUANTZA

ET NOTRE BUS A ÉTÉ ARRÊTÉ PAR DES MILICES DOGONS ARMÉES ET RETENEZ BIEN LES PASSAGERS DU BUS SONT OBLIGÉS DE PAYER 100F PAR PERSONNE.

L'indépendance du Mali est fêtée.... En plein violation des droits des localités du Nord



Assimi Goita annonce la création de l'organe unique de gestion pour éviter toute contestation au sortir des élections.

Sur le plan agricole, le chef de l'Etat salue une amélioration dans le secteur du coton.

Assimi Goita promet que la lutte contre la corruption connaît un succès et que tous ceux qui sont impliqués n'auront aucun privilège de traitement.

Assimi Goita annonce l'organisation des Assises nationales pour donner des pistes vers la refondation de l'Etat.

Assimi Goita dit qu'il entend les plaintes des populations qui se sentent abandonnées. Des efforts sont en cours pour ramener la sécurité.

Assimi Goita annonce que la loi de programmation militaire est en cours d'audit.

Pourquoi la République n'a pas encore officiellement honoré ce combattant de la Démocratie? Un avocat qui sait enfile sa robe pendant les audiences à haut risque. Un homme politique qui refuse la compromission.

Me Mountaga Tall l'avait dit « Je ne veux pas qu'on dépose une médaille sur ma dépouille. Je ne le pardonnerais pas. Il dit l'avoir une fois expliqué cela à Ibrahim Boubacar Keita, devenu Président de la République.»

L'homme n'est pas n'importe qui, il a servi la République et l'Etat, il a représenté le Peuple et il a lutté à visage découvert pour à la fois rectifier et restaurer l'honneur du pays. Il a été emprisonné trois fois et ensuite avoir un non-lieu à chaque fois.

Il faut honorer les hommes qui le méritent quand il est encore temps.



Larmes des pauvres



Les #Mali-ens naissent inégaux devant la loi avec les autorités actuelles, des poursuites judiciaires contre les uns au nom de la lutte contre l'impunité et une amnistie pour les autres. La justice à double vitesses ?

À l'appel d'un mouvement anti français et la jeunesse du #M5rfp plusieurs milliers de personnes se rassemblée à #Bamakobce ce 22 septembre pour contester contre la présence de la #France au #Mali.



Mamadou Ismaila KONATE



Ville sale et insalubre, sans loi, où hommes, bêtes, camions, voitures, motos, vélos, charrettes, pousse-pousse...piétons se disputent les bouts de chaussée cabossée, entre les immondices, jamais loin des étales de produits d'origines inconnues # #BkoSale #Bamako-SansMaitre



Mali-Niger : Tensions diplomatiques entre deux pays voisins



Va-t-on vers une nouvelle brouille diplomatique entre le Mali et le Niger ? La question est au centre des débats au Mali. Les autorités maliennes ont condamné « avec fermeté » hier (19'09'21) les propos du ministre des affaires étrangères du Niger. Dans un entretien accordé à un média international la semaine dernière, celui-ci a proféré des menaces contre le Mali en cas de prolongation de la transition ou d'éventuel accord entre le pays et la société russe Wagner. Le gouvernement du Mali a appelé son voisin du Sahel au respect du statut souverain du pays.

Dans un communiqué publié dimanche 19 septembre, « le gouvernement du Mali s'interroge sur les motivations réelles de cette sortie du ministère des affaires étrangères du Niger. Tout comme celle du Président Mohamed Bazoum en juillet dernier ». Les autorités maliennes se demandent à quel titre le ministre nigérien s'érige en porte-parole de la CEDEAO, alors que son pays n'assume pas la présidence de l'organisation. Elles rappellent aussi que les décisions et recommandations issues du sommet de la CEDEAO sont énoncées, dans le communiqué final de la rencontre.

Le gouvernement malien affirme également qu'« aucun pays ne fera des choix à sa place et encore moins décider quels partenaires il doit solliciter ou pas ». Les autorités maliennes appellent à prioriser la sécurité des populations du Sahel « au lieu de s'appesantir sur des rumeurs ». Cette tension pourrait-elle se répercuter sur la lutte contre le terrorisme et l'insécurité dans le Sahel ? Le politologue Bassirou Ben Doumbia pense que non. Il affirme qu'un État doit éviter de s'exprimer sur des questions de souveraineté d'un autre État. Même si, souligne-t-il, « le droit de regard permet aux organisations de la sous-région de donner leur avis sur une question d'intérêt régional ».

Source : Studio Tamani

Hôtel Radisson Blu : Conclave des chasseurs du Mali



L'Association nationale des chasseurs du Mali (ANACMA) avait donné rendez-vous à ses membres pour une conférence-débat sur la place et le rôle de cette confrérie traditionnelle dans la société malienne en mutation. C'était ce mardi 21 septembre 2021 au Radisson Blu, en présence du ministre des Affaires religieuses, du Culte et des Coutumes, Dr Mahamadou KONE.

Ce dernier s'est réjoui de l'honneur à lui fait de présider cette cérémonie, avant de souligner la pertinence du thème choisi pour cette conférence-débat, à savoir : « Le rôle et la place des Donso dans la stabilisation du Mali, la promotion de la cohésion sociale et l'unicité des confréries Donso ». « C'est une démarche qui est de nature à favoriser le rapprochement qui posera les bases d'un mécanisme endogène d'apaisement du climat social au Mali », est convaincu le ministre KONE.

Aussi, a-t-il salué les efforts que l'Association Nationale des Chasseurs du Mali (ANACMA) déploie, en son propre sein, pour parvenir à une Fédération de l'ensemble des regroupements se réclamant de cette confrérie dont les fondations sont plus anciennes que le Mali médiéval lui-même. « En travaillant à la cohésion interne, l'ANACMA sera mieux armée pour œuvrer davantage à la cohésion sociale et au renforcement du vivre ensemble dans notre pays », a indiqué le Dr KONE, assurant la confrérie des chasseurs du soutien et de l'accompagnement des plus hautes autorités de la Transition à travers son Département et sa modeste personne. En retour, et au nom de ses condisciples, le Secrétaire général de ladite Association, en la personne de M. Diawoye TRAORÉ, a exprimé les vifs remerciements des Donso (appellation des chasseurs en langue nationale bamanankan) à l'endroit du ministre KONE.

« Votre présence parmi nous, ce matin, est un signe de respect et de considération à notre égard », a-t-il salué.

« Nous ne ménagerons aucun effort pour honorer notre serment de fidélité envers notre confrérie et notre patrie, le Mali ; la thématique du jour étant notre devise même », a promis M. TRAORE au nom de ses condisciples.

Source : CCOM/MARCC

www.malikile.com

Mali : 378 000 déplacés internes enregistrés en 2021 (ONU)



Au moins 378 000 déplacés internes ont été enregistrés, durant l'année en cours, au Mali soit le plus grand nombre atteint depuis 2013, a indiqué, mardi, Alain Noudehou, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations-Unies au sein de la Mission Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali (MINUSMA). Alain Noudehou s'exprimait lors de la célébration de la journée internationale de la paix au centre international de conférence de Bamako (CICB). « Relevons-nous pour un Mali plus équitable et durable », c'est le thème choisi pour cette célébration 2021.

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU a rappelé que toutes ces personnes déplacées ne sont pas chez elles et ne peuvent donc pas contribuer à l'épanouissement de leurs communautés, encore moins au recouvrement de la situation de crise que traverse le Mali. « Il nous revient donc d'œuvrer ensemble à la réalisation de l'engagement que nos Chefs d'États et de gouvernements ont pris de transformer notre monde par la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, "l'Afrique que nous voulons" », a déclaré Alain Noudehou. Pour sa part, Alhamdou Ag Iliyène, ministre des Maliens Etablis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine a indiqué : « En célébrant cette journée, nous savons que nous devons reconstruire la paix, que nous avons perdu depuis quelques années ». Pour rappel, le Mali est confronté depuis 2012 à une crise sécuritaire alimentée de revendications séparatistes et d'attaques terroristes, notamment dans le nord, le centre et le sud du pays. Seulement une partie des dépêches, que l'Agence Anadolu diffuse à ses abonnés via le Système de Diffusion interne (HAS), est diffusée sur le site de l'AA, de manière résumée. Contactez-nous s'il vous plaît pour vous abonner.

Source :aa



Mali-Education : Plus de 58 000 enfants non scolarisés accèdent à l'école primaire grâce au projet Pass+



En exécution depuis maintenant six ans, les activités du Projet d'Accès à l'école primaire par la Stratégie de Scolarisation accélérée, appelé PASS+, ont été closes, le mardi 21 septembre à Bamako, à l'issue d'un atelier bilan et recommandations. Le Projet a permis de faciliter l'accès à l'école primaire à plus de 58 000 enfants non scolarisés âgés de 6 à 14 ans. PASS+ était porté par le consortium Plan International – Fondation Stromme et financé par Fondation Educate A Child.

Latelier de clôture avait pour but de présenter les résultats du projet, capitaliser les bonnes pratiques qui en sont issues et faire des recommandations pour la pérennisation des acquis et de l'exploitation des bonnes pratiques. A son lancement, le Projet PASS+ avait pour but de faciliter l'accès de 71 589 enfants maliens non scolarisés, dont 50% de filles, âgés entre 6 à 14 ans, à une éducation sensible au genre et inclusive dans des centres Passerelle et écoles primaires. Sur cette estimation, le Projet a atteint 58 659 apprenants, dont 28 486 filles et 30 173 garçons, soit un taux de 82%. En outre, 29 198 élèves des écoles d'accueil ont bénéficié de cours de remédiation et 26 021 kits scolaires ont été distribués aux apprenants.

Défis

Malgré ce résultat reluisant, des défis ont été identifiés comme ayant entravé le plein succès du Projet tels que le problème d'acquisition des extraits d'actes de naissances pour tous les apprenants, la traçabilité des apprenants PASS+ dans le système éducatif, le maintien des apprenants transférés dans le système classique, etc. Le directeur des programmes et de l'influence de Plan International, Lazare Charles Djibode, a invité les participants de l'atelier à trouver des pistes de solution à ces défis. « Je souhaite que cet atelier serve de plateforme pour faire face aux défis cités et améliorer davantage la performance et la pérennisation du projet PASS+ qui est notre produit à tous. J'ose croire que les recommandations et suggestions issues de cet atelier vont contribuer à porter encore plus haut le niveau de performance de PASS+ en termes de pérennisation pour les projets d'éducation », a-t-il espéré. En plus du Mali, le Projet PASS+ était présent au Niger et au Burkina Faso. Pour les trois pays, PASS+ visait à faciliter l'accès de 181 074 garçons et filles non scolarisés à une éducation sensible au genre et inclusive dans des centres Passerelle et écoles primaires.

Boubacar Diallo / Source : Journal du Mali

Tshisekedi à L'ONU : Le processus de démocratisation reste irréversible en Afrique



Le Président de la République démocratique du Congo (RDC) et président en exercice de l'Union africaine (UA), a assuré, mardi, lors de la 76e session de l'Assemblée générale des Nations-Unies, que le processus de démocratisation en Afrique était « irréversible », tout en réclamant plus pour le continent.

Du haut de la tribune, Tshisekedi a fait état du climat politique en Afrique émaillé des crises. Faisant allusion au Mali, au Tchad et à la Guinée, le Président au pouvoir en RDC depuis deux ans, a déclaré que « le processus de démocratisation reste irréversible en Afrique. Les soubresauts du moment ne sont que des avatars d'un processus démocratique laborieux, certes, mais qui se construit avec le temps et pierre par pierre ». Il a ajouté que « les peuples africains ne toléreront plus des régimes militaires et autocratiques ».

Evoquant la situation sécuritaire, il a rapporté que « des groupes terroristes affiliés à Daech gagnent davantage de terrain chaque jour qui passe » en Afrique, qui « refuse de servir de base arrière au terrorisme international ». Le Président congolais a réclamé plus des Nations Unies « au-delà des déclarations de compassion et d'intentions peu suivies des faits sur le terrain ».

Sur un ton ferme, il a prévenu que « si la communauté des nations minimise le danger que représente la propagation du djihadisme en Afrique, si elle n'adopte pas une stratégie globale et efficace pour éradiquer ce fléau », les « plaies ouvertes dans la zone saharienne, en Afrique centrale et australe, continueront à se métastaser jusqu'à faire jonction pour devenir une menace réelle pour la paix et la sécurité internationale ».

Tshisekedi a réclamé 4 sièges pour l'Afrique au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies dont deux membres non permanents et deux membres permanents « avec les mêmes privilèges que des membres actuels ». Il veut que ces pays disposent « du même droit de veto ».

Dans son discours d'une trentaine de minutes, il a également évoqué la pandémie de Covid-19, assurant que « d'ici janvier 2022, le nombre

Axe Bankass-Sévaré : Déflagration d'un engin explosif au passage d'une ambulance des FAMA



La circulation sur l'axe Bankass-Sévaré devient décidément problématique à cause des nombreuses attaques terroristes. Le lundi 20 septembre, un convoi des FAMA a été victime de l'explosion d'un engin explosif. Le bilan provisoire fait état de quatre (04) morts. Selon nos sources, « Lundi matin, aux environs de 09 heures 30 minutes entre le pont Parou et Songobia, un Engin Explosif Improvisé (EEI) a explosé au passage de l'ambulance du convoi FAMA d'évacuation sanitaire sur l'axe Bankass-Sévaré ». Le bilan provisoire serait de quatre (04) morts côté FAMA : « Les fouilles sont en cours dans le secteur » a déclaré la cellule communication des FAMA.

Face à l'accomplissement de leurs missions régaliennes, les Forces armées Maliennes subissent quotidiennement des attaques terroristes. Elles tombent souvent sur des engins explosifs improvisés ou souvent des attaques à bras armées. Ces derniers temps, les forces armées ont subi des attaques monstrueuses des groupes armés terroristes notamment dans les régions du nord, du centre et un peu au sud.

Alphalogue

Source : Nouvel Horizon

de vaccins à distribuer, passera à 25 millions de doses par mois ». Il a cependant constaté que « le mal est encore loin d'être éradiqué », appelant notamment à « généraliser la vaccination » et augmenter la capacité des tests ». Félix Tshisekedi a réclamé 100 milliards des droits de tirage spéciaux (DTS) du Fonds Monétaire International (FMI) pour réduire l'impact de la pandémie de Covid – 19 sur les économies Africaines. Les « 33 milliards sont totalement insuffisants au regard de l'immensité des besoins de relance économique », a-t-il déclaré.

Faisant le bilan de son mandat à l'UA, il a préconisé le slogan : « aux problèmes africains, des solutions africaines ». Sur le conflit de la construction du barrage de la Renaissance sur le Fleuve Nil qui oppose l'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan, Tshisekedi a assuré que les discussions allaient reprendre « dans un proche avenir ». Sa tentative de médiation entre les trois Etats à Kinshasa avait échoué, en Avril dernier.

Source :aa



Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



Mali : Célébration de la journée mondiale de la sécurité des patients OMAQUASS s'active

A l'instar des autres pays du monde, le Mali a célébré la journée mondiale de la sécurité des patients. C'était à la faveur d'une cérémonie de lancement couplée à une conférence, le mercredi 22 septembre 2021, par l'Observatoire malien pour la qualité et la sécurité des soins (OMAQUASS), à l'institut national de formation en sciences de la santé (INFSS).

La journée mondiale de la sécurité des patients a été instaurée en 2019 par l'organisation mondiale de la santé. Elle a pour but de promouvoir des mesures pour améliorer la sécurité des patients et réduire les conséquences néfastes pour eux. Elle est commémorée chaque année, le 17 septembre. Cette année, le thème retenu est : soins maternels et néonataux sans risque. Ainsi, l'organisation mondiale de la santé exhorte toutes

les parties concernées à travers ce thème à agir maintenant pour un accouchement sûr et respectueux.

Il faut noter que l'association, Observatoire malien pour la qualité et la sécurité des soins (OMAQUASS), créée le 17 septembre 2019, a pour but de contribuer à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins dans les structures sanitaires au Mali afin de réduire les morbidités et les mortalités dans les populations.

Dans son intervention, Dr Yaya Traoré, président de l'OMAQUASS, a fait remarquer que la sécurité des patients étant reconnue comme une priorité mondiale de la santé, les 194 Etats membres de l'OMS lors de la 72ème Assemblée mondiale de la santé, en mai 2019, ont approuvé la création de la journée mondiale de la sécurité des patients, qui est célébrée

chaque 17 septembre. « Les objectifs de cette journée mondiale de la sécurité des patients sont d'accroître la sensibilisation et l'engagement du public, d'améliorer la compréhension mondiale et stimuler la solidarité et l'action mondiale pour promouvoir la sécurité des patients. Chaque année, un nouveau thème est sélectionné pour faire la lumière sur un domaine prioritaire de la sécurité des patients où des actions sont nécessaires pour réduire les dommages évitables dans les soins de santé et atteindre la couverture sanitaire universitaire. Compte tenu du fardeau important des préjudices auxquels les femmes et les nouveau-nés sont exposés en raison de soins dangereux, la journée de la sécurité des patients de cette année est consacrée à la nécessité de prioriser et d'aborder la sécurité dans les soins maternels et néonataux, en particulier au moment de l'accouchement », a-t-il précisé.

Le conférencier, Professeur Alou Samaké gynécologue obstétricien, dira que dans le monde entier, 810 femmes meurent chaque jour de causes qui pourraient être évitées en lien avec la grossesse et l'accouchement. Ainsi, environ 7000 nouveaux nés meurent chaque jour, soit 47% de tous les décès d'enfants de moins de 5 ans. De plus, on compte quelque 2 millions d'enfants mort-nés chaque année, dont plus de 40% meurent pendant le travail. Au Mali, la situation n'est guère reluisante. Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans était estimé à 53,9 pour 1000 naissances vivantes. La mortalité maternelle était estimée durant la même période à 371 pour 100 000 naissances vivantes. Les principales causes de ces décès sont les hémorragies, les infections, la rétention placentaire, les ruptures utérines, les complications des avortements et les éclampsies.

Professeur Alou Samaké soutient qu'il est possible ces morts, pour la plupart grâce à une prestation des soins sûrs et de qualité assurée par des professionnels de santé qualifiés travaillant dans des environnements favorables.

■ Ibrahim Sanogo



Logements sociaux : 5636 clés remises aux bénéficiaires HIE

Les 1ères et 2èmes tranches du programme des 12.566 logements sociaux de Bamako officiellement remises aux bénéficiaires, ce lundi 20 septembre à N'Tabacoro. Le Président de la Transition a présidé la cérémonie, avant de remettre une clé à une des bénéficiaires et inaugurer le monument consacré à ce programme.

Initié par le Président démocratiquement élu Ibrahim Boubacar Keita en 2015, le programme le plus ambitieux de construction des logements sociaux au Mali livre 5636 logements aux citoyens, déjà finis.

La remise officielle des clés des 1ère et 2ème tranches de ce programme des 12.566 logements sociaux fut une importante cérémonie, hier lundi 20 septembre 2021 à N'Tabacoro. Elle a mobilisé les bénéficiaires, les habitants du village de Tabacoro (Commune de Kalaban-Coro), les autorités politiques et administratives, les leaders coutumiers et religieux, les services de l'urbanisme, des domaines et de l'habitat.

Symboliquement, quatre bénéficiaires ont reçu leurs clés (deux femmes et deux hommes), respectivement des mains du ministre de l'Urbanisme, des Domaines et de l'Habitat, Bré-

hima Kaména, du Président du CNT, Colonel Malick Diaw, du Premier ministre, Choguel Kokalla Maïga, et du Président de la Transition, Assimi Goïta.

Sourire aux lèvres, les quatre bénéficiaires qui ont officiellement reçu leurs clés étaient visiblement contents. Celle qui a reçu la leur des mains du Président de la Transition Assimi Goïta, à savoir Mme Baye Hadé Touré, n'a pas caché sa joie. « Je suis heureuse d'être parmi tant d'autres bénéficiaires, retenue pour recevoir ma clé des mains du Président de la Transition. Je souhaite bonne chance pour les autres demandeurs et exhorte les autorités à beaucoup travailler afin que le maximum des maliens puissent en bénéficier comme moi », a déclaré Mme Baye Hadé Touré.

Les difficultés

Aussi, elle a invité les autorités à travailler à mettre ces maisons déjà attribuées dans les bonnes conditions d'habitation. Pour elle, les difficultés liées à l'absence d'écoles, de centre de santé et la sécurité préoccupent amplement les habitants des logements sociaux à Tabacoro. Une raison, pour elle, d'exhorter, encore, le Président Assimi Goïta, à prêter une oreille attentive.

Se réjouissant fortement de la présente cérémonie, le Maire de Kalaban-Coro a exprimé la joie qui anime les habitants du village de N'Tabacoro, qui accueille leurs frères maliens dans le cadre des logements sociaux.

« Nous, populations de Kalaban-Coro, sommes honorés de vous recevoir. Nous vous souhaitons la bienvenue pour la remise des clés des 1ère et 2ème tranches du programme des 12.566 logements sociaux de Bamako », affirme le Maire de Kalaban-Coro, qui ajoute : « La politique des logements sociaux permet de donner la tranquillité et la guetté à de nombreux chefs de famille, fatigués de la location ».

Pour le ministre Brehima Kaména, cette cérémonie de remise des clés, au-delà de son caractère solennel, revêt un caractère social. La politique des logements sociaux, selon lui, consacre la volonté des autorités du pays à faire loger les citoyens dans les meilleures conditions et à un prix abordable.

24.696 dossiers des demandeurs

Suivant ses explications, il y a une forte demande de logements. Seulement, pour la 1ère tranche, le ministre a fait savoir que la commission d'attribution a réceptionné 24.696 dossiers des demandeurs. Sur lesquels, il y a eu 3743 bénéficiaires en 2019. Le restant de ces dossiers a été reconduit pour la 2ème tranche dont la liste des bénéficiaires est at-



tendue dans un bref délai, assure le ministre Kamena.

La publication de la liste de la 2eme tranche est une demande des associations des demandeurs et bénéficiaires des logements sociaux, vu le besoin ardent dans ce sens-là, souligne le ministre, assurant que les critères de sélection ont été tels que définis par la commission d'attribution. Il s'agit de la situation matrimoniale, l'âge du postulant, le nombre des enfants, le handicap...

Le ministre Kamena est revenu aussi dans son discours sur la situation de l'Office Malien de l'Habitat (OMH), lequel traverse un moment difficile.

Pour relancer cette structure, le ministre dit avoir engagé des discussions avec son collègue de l'Economie et des Finances. Il faut rappeler que le financement de la construction des logements sociaux est assuré par le budget d'Etat. Une situation extrêmement difficile à tenir, selon le ministre. C'est pourquoi, et pour apporter une solution à cette préoccupation, des réflexions sont engagées autour d'un mode de financement, notamment le mécanisme du prêt acquéreur.

5636 de types F3 et F4

Il faut noter que cette remise de la 1ere et 2eme tranches du programme des 12.566 logements a concerné 5636 de types F3 et F4. La durée du contrat est de 25 ans. « Nous invitons les bénéficiaires au respect de la



convention », a dit le ministre Kamena. Rappelons que la pose de la première pierre de ces maisons attribuées avait eu lieu en 2015 par le Premier ministre Modibo Keita, représentant le Président de la République, Ibrahim Boubacar Keita. C'était à N'Tabaoro après la remise des clés des 1552 logements sociaux aux bénéficiaires, plus 500 autres ajoutés. En tout, la remise en 2015 a concerné 2052 logements dont une trentaine pour l'équipe cadette de basket-ball, victorieuse de la Can U-17. Elles ont reçu aussi les tablettes Ipad promises par le chef de l'Etat, à l'époque.

Le Premier ministre d'alors, Modibo Keita, après cette remise avait procédé à la pose de la première pierre des 20 000 logements so-

ciaux. Ce projet a coûté près de 300 milliards de F CFA. Aussi, à travers le pays, la construction de 500 logements sociaux pour un montant de 4 milliards de F CFA avait été parallèlement lancée.

Il faut dire que la politique des logements sociaux au Mali figure en bonne place parmi les axes prioritaires des autorités de la transition. La remise des clés pour la 1ere et 2eme tranche va permettre de donner la sourire large à des centaines de maliens qui vivaient depuis des années l'environnement de la location.

Ousmane Morba
Source :icimali

Difficile immersion du borbier djihadiste et terroriste : Les États-Unis en embuscade

Il y a environ trois (3) semaines, nos confrères du journal «L'Indépendant» révélaient à l'opinion publique malienne et internationale les obstructions américaines à la livraison d'un aéronef militaire acquis par le Mali sur financement du budget national. Le journaliste à l'origine de la publication a rapporté la version de l'Ambassade américaine sur le sujet. Laquelle avait promis de donner suite à la démarche du journal. Mais depuis, c'est le silence radio du côté du service de la Communication de l'Ambassade, sous la direction de l'Ambassadeur Dennis B. Hankins.



La question qui taraude les esprits est la suivante : comment un pays qui se dit ami d'un autre s'offre-t-il le luxe de refuser au second les moyens lui permettant de se défendre, sous le prétexte fallacieux que ce dernier ferme les yeux sur l'enrôlement des enfants soldats sur son territoire ? Mais, pour les esprits avertis, cette attitude des autorités américaines peut être assimilée à une forme d'aide aux prétendus djihadistes maliens qui écumant les régions du Centre et du septentrion de notre pays. Or, selon des sources très crédibles, ces prétendus djihadistes et terroristes seraient en réalité des couvertures juridiques aux actions militaires des rebelles Kidalais, à qui l'Occident aurait promis de scinder le Mali pour leur octroyer l'indépendance de la partie septentrionale du Mali, en échange de leurs coups de main à la guerre contre le guide libyen, Mouammar Kadhafi.

En envisageant de s'offrir cet avion de transport de troupes, le gouvernement du Mali veut faciliter le mouvement des hommes sur le terrain par le ralliement des théâtres d'opérations militaires en sécurité et en gagnant du temps sur l'ennemi dans la lutte contre les groupes armés terroristes. L'acquisition de cet aéronef est d'autant plus important qu'il évite à nos hommes le piège des engins. Qui annihilent en permanence tous les efforts de reconstruction de notre armée. Chaque attaque aux engins explosifs est accompagnée de lourdes pertes en vies humaines et d'importants dégâts matériels. Cette situation a fini par créer un sentiment de psychose chez nos hommes, qui rechignent parfois à se lancer dans des opérations tous azimuts. En conséquence, une grande partie du territoire laissée libre par nos hommes est devenue des sanctuaires des hommes sans foi ni loi. Qui opèrent sous le manteau de la religion, mais avec des objectifs

militaires bien clairs. Qui ne sont autres que de pousser les populations sédentaires dans les régions du Centre et du septentrion à abandonner leur terroir pour probablement de nous occupants.

Cette guerre d'usure en réalité vise à créer des îlots de populations favorables à l'indépendance du septentrion malien pour satisfaire la promesse tenue lors de la guerre de la Libye contre Mouammar Kadhafi. Au bout d'un certain temps, dès que les conditions d'un référendum seront réunies, les mêmes partenaires seront là pour pousser le gouvernement du Mali à aller à cela et le tour est joué. De façon subtile, les rebelles verront le destin s'accomplir de lui-même, comme ce fut le cas au Soudan. Là aussi, ce sont les mêmes Américains et les Nations Unies qui ont préparé le terrain pour cette scission. Dans ce pays arabo-noir, la guerre civile a duré plus trente ans pour déboucher sur un Accord de paix qui prévoyait

dans les clauses l'organisation d'un référendum d'autodétermination qui a abouti à l'indépendance du Sud-Soudan pétrolier, constitué de Noirs en majorité par rapport au nord, de population majoritairement arabe. Mais, pour s'assurer de l'atteint de leur objectif, les mêmes mains invisibles soufflèrent sur de nouvelles braises dans la province occidentale du Darfour en début 2003. En février 2004, le gouvernement de Khartoum proclama sa victoire sur la rébellion mais les rebelles disent garder le contrôle des zones rurales et certaines sources indiquent que des combats ont continué dans de nombreux endroits, jusqu'à la chute du régime d'Oumar El Béchir en 2019. C'est dans cette atmosphère trouble qu'un Accord de paix est signé le 9 janvier 2005, à Nairobi, entre John Garang de l'Aplset le vice-président Ali Ousmane Taha, représentant le gouvernement soudanais, mettant fin à vingt-et-un ans de guerre civile dans l'État, dominé par les musulmans et les miliciens chrétiens de Garang. Cet accord prévoit un régime d'autonomie de six ans au Soudan du Sud, période à l'issue de laquelle un référendum d'autodétermination sera organisé. Le 9 juillet 2005, la nouvelle constitution, élaborée grâce aux accords de Nairobi, est appliquée et permet le retour du mouvement de John Garang à Khartoum. Un gouvernement d'union nationale est instauré pour cette période de transition.

Le référendum d'autodétermination du Soudan du Sud prévu par les accords de paix a eu lieu le 9 janvier 2011. Les votants se sont exprimés en faveur de la sécession à 98,83 %. Le 8 fé-

vrier 2011, Omar el-Béchir a officiellement reconnu ce résultat. Ce nouvel État a accédé à son indépendance dès le 9 juillet 2011. En perdant plus d'un quart de son territoire, le Soudan perd également son « statut » de plus grand État d'Afrique (au profit de l'Algérie) qu'il détenait depuis son indépendance en 1956. Est-il besoin de rappeler que le Soudan du Sud représentait 85% de la production pétrolière du Soudan. Il va s'en dire que l'Indépendance de cette partie du pays impactera fortement sur les revenus du Soudan. Au Mali aussi, c'est le même projet qui est en application et le dessin est tracé, très visible ; mais l'on pense que les Maliens sont des myopes intellectuels, qui ne voient rien venir.

La stratégie employée est fondée sur deux axes : dans un premier temps, multiplier les foyers de combats, exactement comme au Soudan ; et dans un second temps, empêcher par tous les moyens l'armée malienne de se reconstruire militairement, avec des hommes bien formés et dotés de puissance de feu assez redoutable. La création du front du Centre, sous les feux des forces dites djihadistes et prétendus terroristes, participe de cette stratégie de diversion et d'affaiblissement de nos forces. La deuxième option, consistant à ruiner les efforts de nos militaires sur le terrain, vise à créer chez eux un sentiment de découragement, érigeant dès lors une montagne de méfiance entre la hiérarchie militaire et les autorités politiques en charge du pays. Celles-ci se font accuser à tort de manque d'intérêts pour les militaires au front. Le mur de glace ainsi établi va forcément provoquer chez les

hommes de terrain le sentiment d'abandon et d'oubli ou livrer à leur sort à la merci de l'ennemi. Une manière de saper le moral des troupes. Qui ne prendront plus de risque pour livrer une quelconque bataille. Du coup, elles vont céder le terrain à l'ennemi, qui va y ériger des sanctuaires partout, rendant difficile toute possibilité de reconquête par la suite. Ce qui ouvre la voie à une sanctuarisation du conflit, provoquant l'effritement de notre armée et le peu qui reste de la République. Le Mali devient la 2ème Somalie en Afrique, offrant l'opportunité à la rébellion kidaloise les arguments juridiques pour réclamer l'organisation d'un référendum d'autodétermination pouvant déboucher sur leur indépendance, comme exactement au Soudan.

Pour épargner à notre pays un tel scénario catastrophe, il faut que les autorités de la Transition s'emploient à établir de véritable politique de communication pour dénoncer avec la manière ces genres d'initiatives américaines, en alertant l'opinion publique malienne et internationale, notamment nos compatriotes établis aux Etats-Unis, pour qu'ils mettent de la pression sur le gouvernement américain sur son propre territoire, afin qu'il s'abstienne de toutes formes d'ingérence dans nos affaires intérieures, comme le stipule la Charte des Nations Unies dans son Principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des pays membres.

Affaire à suivre

M. A. Diakité
Source : Tjikan



Célébration des 61 ans d'indépendance du Mali :

Le message de Assimi Goita



Le Mali a célébré, ce mercredi 22 septembre 2021, le 61ème anniversaire de son accession à l'indépendance. Occasion pour le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goita, de s'adresser à la Nation malienne. Engagé depuis juin dernier dans une dynamique de refondation du Mali, l'homme qui semble aujourd'hui être une épine dans les pieds de certains partenaires à double agenda au Mali le Président de la Transition appelle ses concitoyens à faire preuve d'engagement dans la construction d'un Mali nouveau prenant en main son propre destin !

Hommage pères de l'indépendance... responsabilité et devoir de mémoire

Vingt-deux septembre 1960, 22 septembre 2021, cela fait exactement 61 ans que notre

pays accédait à la souveraineté nationale et internationale, marquant de fait sa reconnaissance en tant que nation libre et indépendante. Occasion pour le Colonel Assimi Goita de « rendre un hommage mérité aux pères fondateurs du Mali indépendant qui, le 22 septembre 1960, ont montré la voie de l'honneur et posé le socle de la construction nationale ». Par-delà les aspects festifs de cette commémoration si importante pour notre nation, fera-t-il savoir, « l'heure doit être à la responsabilité et au devoir de mémoire ». Le constat aujourd'hui, à l'analyse du contexte qui est le nôtre, ne doit, bien que préoccupant, nullement nous pousser au désespoir, synonyme d'abandon. Aussi, de la Feuille de route et la Charte de la Transition à l'investiture du Président et du Vice-président de la Transition, le 25 septembre 2020, en passant par la mise en place du Conseil National de Transition, As-

simi reconnaît que les premiers acquis de la Transition, après 8 mois d'exercice, ont failli être compromis par une démarche impénitente violant l'équilibre sur lequel reposaient les institutions de la Transition et compromettant dangereusement la cohésion au sein des forces armées.

« C'est pourquoi, le 24 mai 2021, l'Armée a décidé, une fois de plus, de prendre ses responsabilités pour éviter le chaos à notre nation. D'où la rectification de la Transition, qui constitue une nouvelle dynamique, orientée vers la résolution des problèmes réels du pays au-delà de tout esprit corporatiste et d'exclusion. De cette date à nos jours, notre pays suit avec constance sa marche vers la refondation de son architecture politique et institutionnelle. Que les hommes et les femmes qui y travaillent inlassablement trouvent entre ces lignes, la reconnaissance de la mère patrie », a-t-il indiqué, non pas sans rappeler que la refondation et les réformes qu'elle sous-tend, exigent de tous de la responsabilité et de la rigueur au quotidien

Le PAG et les réformes ou les fondements du Mali nouveau

Saluant le Plan d'actions gouvernemental du Premier ministre Choguel Kokalla Maïga, qui vise à donner à notre pays les instruments indispensables au processus de refondation, condition essentielle pour un développement économique, social et culturel soutenu ; le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire national ; les réformes politiques et institutionnelles ; l'organisation des élections générales ; la promotion de la bonne gouvernance et l'adoption d'un pacte de stabilité, le Colonel Assimi Goita dira que sa mise en œuvre exige un accompagnement sans faille de toutes les couches socioprofessionnelles et de toutes les sensibilités nationales.

Pour le Président de la Transition, nul ne doit ignorer que le changement est avant tout un état d'esprit, une prise de conscience individuelle et collective avant de se matérialiser. Etat d'esprit et conscience collective qui doivent animer tous les Maliens sans cesse pour accepter les durs sacrifices qui y sont liés. Et pour ce faire, Assimi entend imprimer l'exemple par lui-même : « En donnant déjà le ton de la réduction du train de vie de l'Etat à travers la cession des 2/3 du budget de souve-



raineté de la Présidence pour la cause des localités défavorisées, une nouvelle page d'humilité et de retenue face au bien public venait d'être écrite pour servir d'exemple ».

Audit des 1.230 milliards de la Loi de Programmation Militaire

La dégradation de la situation sécuritaire dans le Sahel et singulièrement dans certaines parties de notre pays, face à laquelle d'énormes sacrifices ont été consentis, n'échappe pas au Président de la Transition. D'août 2020 à nos jours, dira-t-il, un accent particulier a été mis sur les besoins opérationnels des Forces de défense et de sécurité, à travers le renforcement des capacités opérationnelles qui s'est largement diversifié en s'étendant aux moyens aériens avec l'acquisition de nouveaux avions ; le renforcement des capacités terrestres, avec la mise à disposition des Forces de nombreux véhicules d'opération et autres types d'engins roulants. Aussi, dans le souci de renforcer davantage les effectifs afin de faire face aux défis sécuritaires complexes du moment, une politique volontariste et inclusive de recrutement a été adoptée, et la gestion des Ressources humaines de l'Armée s'innove avec la mise en place du Système Intégré de Gestion du Personnel de la Défense (SIGPD). A toutes ces réalisations, s'ajoute l'ouverture

très prochaine d'une Ecole de Guerre dans notre pays, une volonté politique forte des autorités de la Transition qui vise à assurer au Mali son autonomie dans la formation de haut niveau des officiers supérieurs de la chaîne de commandement. Une école qui permettra aussi de doter les forces de défense et de sécurité d'un outil efficace de réflexion, de recherche et d'analyse des questions stratégiques, toute chose indispensable aujourd'hui pour faire face aux défis et enjeux liés à la planification et à la conduite des opérations. Et bientôt, un hôpital de quatrième génération qui va améliorer la prise en charge diligente et efficace des blessés de guerre tout en servant de trait d'union entre les Maliens et leur Armée.

Pour le respect du bien public, Assimi Goita est formel : « La soif de justice du peuple malien est bien compréhensible car s'appuyant sur des faits évidents de corruption, de délinquance financière et d'impunité qui ne font que renforcer le malaise et le ressentiment des populations qui sont en réalité, les premières victimes de ce système destructeur. Fort heureusement, des mesures vigoureuses viennent d'être prises dans ce sens. Une preuve supplémentaire, s'il en était besoin, du principe de séparation des pouvoirs qui garantit à la Justice la plénitude de son exercice. Une vaste campagne d'audit des services publics

est actuellement en cours par les soins des différentes structures de contrôle et de lutte contre la corruption et la délinquance financière. A travers cette lutte, nous rassurons le peuple malien que ses attentes seront comblées car aucun privilège ne sera accordé aux personnes impliquées. Ces mesures sont tout aussi valables pour les départements de la Défense et de la Sécurité dont les lois d'orientation et de programmation sont déjà en cours d'audit ».

Aux maux qui minent notre nation, notamment le manque de vision politique ; le non-respect des textes ; les dysfonctionnements institutionnels et de la répartition inégale des richesses nationales, Assimi propose des actions courageuses, parmi lesquelles, les Assises nationales de la refondation, une belle occasion en perspective pour discuter de l'ensemble des préoccupations nationales afin d'impulser une vraie dynamique de changement. « A ce rendez-vous historique, doivent pendre part tous les Maliens soucieux de l'avènement d'un nouveau Mali », fera-t-il savoir, non pas sans indiquer que les défis qui assaillent notre pays nous interpellent tous. A nous donc, dira-t-il, de faire en sorte que « le Mali soit fier de nous tous à l'heure du bilan » !

■ Yama DIALLO

Choguel à la Primature : Des résultats au-delà des attentes... en 100 jours !



Le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga a bouclé ses 100 jours à la Primature, le 7 juin dernier. En cent (100) jours, qu'est ce qui a été fait ? Qu'est-ce qui reste à faire ? Où en est-on avec la construction du Mali nouveau, le « Mali Kura », tel que voulu par les Maliens ? Voilà autant de questions que nos compatriotes se posent aujourd'hui. Mais qu'en est-il réellement, 100 jours après la rectification de la Transition enclenchée ? Voici quelques éléments de réponse !

Dans le domaine du dialogue social

On se souvient que la rectification de la trajectoire de la Transition est intervenue dans un contexte de très grande tension sociale, avec l'Union Nationale des Travailleurs du Mali

(UNTM), la principale centrale syndicale, qui s'apprêtait à déclencher une grève illimitée, après une série de cessations concertées de travail, entre les mois de mars et avril. Le Premier ministre a, dès sa nomination, érigé le dialogue social au rang des priorités afin de créer les conditions de sérénité nécessaire à une transition apaisée en vue de l'adoption d'un pacte de stabilité sociale.

C'est ainsi qu'est intervenu la signature des protocoles d'accord avec les trois grandes centrales syndicales UNTM, CDTM (Centrale Démocratique des Travailleurs du Mali) et CSTM (Confédération Syndicale des Travailleurs du Mali) entre les mois de juin et août 2021, ainsi qu'avec les syndicats sectoriels. Redonnant espoir avec l'harmonisation de la grille indiciaire des travailleurs régis par le Statut général de la Fonction publique, et permettant du coup de mettre un terme aux grèves inces-

santes. Loin d'un auto-satisfecit, le Gouvernement travaille à l'organisation de la conférence sociale destinée à prendre en charge toutes les préoccupations du monde du travail et à refonder le pacte social.

En conséquence, les syndicats des surveillants de Prison et des greffiers et secrétaires de Greffe sont en passe d'obtenir un accord avec le Gouvernement. Il faut noter aussi à l'actif du gouvernement pendant ses cent premiers jours le paiement de six mois d'arriérés de salaires des travailleurs des Chemins de fer du Mali ; le règlement des droits des partants volontaires à la retraite et les compresses dont le dossier était en souffrance depuis près de 30 ans.

Sur le chantier de la paix et de la sécurité



Le renforcement de la sécurité constitue la trame de fond du Plan d'action du Gouvernement. Il est un des déterminants de la Transition et la condition sine qua non pour la tenue du scrutin référendaire et des élections générales de 2022. Ainsi, la stratégie du Gouvernement pour réaliser les activités contenues dans le Plan d'action du Gouvernement vise à renforcer les effectifs des Forces armées et de sécurité pour un meilleur maillage du territoire, à travers le recrutement de personnels dans tous les corps de l'Armée. Elle est également axée sur le renforcement des capacités, des vecteurs aériens et la poursuite de la construction des « Bulles de sécurité » pour mieux faire face à la guerre asymétrique dans le cadre de l'opération MALIKO.

Par ailleurs, l'accélération du processus de Désarmement, Démobilisation, Réinsertion et intégration des ex combattants (DDR) connaît des avancées, sans préjudice des détails techniques en cours de discussion entre le gouvernement et les Mouvements signataires de l'Accord sur les quotas des ex combattants à intégrer et à insérer dans les corps de l'État et dans la vie socioéconomique. Pour ce qui concerne la dissolution des groupes d'auto-défense, l'accent sera mis sur l'approche com-

munautaire en cohérence avec les initiatives de stabilisation du Centre.

Mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation

Le Gouvernement de Transition et les Mouvements signataires poursuivent la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconci-

liation au Mali, issu du processus d'Alger de 2015 et ceux de l'Inclusivité dans un esprit de confiance et de responsabilité au sein d'un cadre nouveau appelé « Cadre Inter malien pour la mise en œuvre de l'Accord ». Les Mouvements signataires de l'Accord sont ainsi représentés dans le Gouvernement de Transition et au sein du Conseil National de Transition (CNT), et tous les mécanismes de mise en œuvre et de suivi de l'Accord sont pleinement



fonctionnels, notamment le Comité de suivi de l'Accord (CSA) dont la dernière réunion s'est tenue le 27 juillet 2021 à Bamako.

La 43ème session tenue le 29 juin a été présidée par le Premier ministre de la Transition, Mr. Choguel Kokalla MAIGA, pour marquer l'engagement du Gouvernement et renforcer son leadership sur le processus. Le processus de DDR/ Intégration se poursuit à travers le processus d'intégration d'ex-combattants issus des mouvements signataires, le retour au sein des Forces armées de 860 anciens déserteurs. Le Comité de suivi de l'Accord a un nouveau président, en la personne de l'Ambassadeur BOUDJEMAA DELMI qui a été présenté aux autorités maliennes en marge de la visite à Bamako, le 26 août 2021, du ministre algérien des Affaires étrangères.

Les réformes politiques et institutionnelles

La rectification de la trajectoire de la Transition, intervenue le 24 mai 2021, est toute aussi révélatrice de la nécessité vitale de réaliser les trois besoins essentiels à la survie de notre nation. Il s'agit du besoin de sécurité, du besoin de justice et du besoin de réforme (refondation), comme inclus dans l'axe II du Programme d'Action du Gouvernement. Avant même l'avènement de la Transition, la question

des réformes politiques et institutionnelles était une demande unanime de la classe politique et de la société civile maliennes, toutes tendances confondues. Plus largement, le besoin de réforme tire sa justification et sa légitimité des résolutions du Dialogue National Inclusif, tenu en décembre 2019, mais aussi et surtout des aspirations légitimes qui ont mobilisé des mois durant les populations maliennes sous la conduite du M5/RFP et qui ont abouti au changement de régime le 18 août 2020.

La crise postélectorale 2018, ainsi que la grave crise politique de 2020 prouvent à suffisance que la démocratie malienne ne peut pas faire durablement l'économie des réformes nécessaires à la refondation du Mali. La CEDEAO, qui se débîne aujourd'hui, en sait pourtant quelque chose, elle qui, face à la gravité de la situation, indiquait dans un communiqué en date du 19 octobre 2018, ce qui suit : « Prenant acte de la prolongation de la législature actuelle selon l'avis de la Cour Constitutionnelle et au regard des dysfonctionnements largement reconnus et évoqués par tous les interlocuteurs lors du scrutin présidentiel passé, il est impératif que le Gouvernement et tous les acteurs sociopolitiques conviennent, de manière consensuelle, d'entreprendre des réformes courageuses des cadres légaux, y compris la Constitution de février 1992, et du système électoral avant de

s'engager dans les prochaines échéances électorales que compte mener le pays ».

Si cette exhortation de la CEDEAO est restée lettre morte jusqu'au soulèvement populaire consécutif à la contestation des élections législatives de 2020 et qui ont abouti au changement du pouvoir le 18 août 2020, le Premier ministre Choguel K. Maiga, entend y donner un sens et un contenu. C'est pourquoi, de Juin à septembre 2021, il multiplie des rencontres d'échanges autour des grandes questions avec l'ensemble de la classe politique, de la société civile et de toutes les forces vives de la nation, y compris les minorités religieuses, les confréries traditionnelles, les chefferies traditionnelles, les personnes handicapées, les chambres des métiers et les chambres consulaires, les organisations des femmes et des jeunes, les syndicats... bref l'ensemble des segments de la société malienne.

Cela, parce que c'est un impératif pour la Transition de traiter en profondeur les problèmes de gouvernance, en menant des réformes politiques et institutionnelles à même d'éviter au Mali de tomber dans les travers du passé. D'où la nécessité de la tenue des Assises Nationales de la Refondation (ANR) qui visent à faire un diagnostic sans complaisance de l'état de la nation, à partir de la gravité et de la profondeur de la crise multidimensionnelle, des enjeux, défis et périls. Loin d'être un simple





forum institutionnel comme ce fut très souvent le cas dans notre pays, la base politique et sociale de ces assises sera la plus large possible afin d'être représentative de tous les courants de la société malienne.

Les recommandations et conclusions des différentes rencontres tenues antérieurement (foras, états généraux, Conférence d'entente nationale, Dialogue national Inclusif, Concertations nationales...) constitueront la première matière des ANR. L'autre matière sera constituée de nouvelles idées provenant des populations et des forces politiques et sociales ayant conduit les manifestations populaires

qui ont abouti au changement de régime le 18 août 2020 : le M5-RFP et l'aile patriotique des Forces armées et de sécurité. Une période de 9 à 10 semaines est prévue pour la mise en œuvre des activités prévues pour aboutir à la tenue des ANR. Sa particularité : Les recommandations et conclusions qui en seront issues auront un caractère exécutoire.

Parallèlement aux ANR, le processus pour des élections crédibles se met en place. En effet, pour renforcer la crédibilité et l'efficacité des organes de gestion des élections au Mali, les acteurs politiques n'ont eu de cesse d'appeler de leurs vœux la création d'un Organe unique

de gestion des élections. En 2011 avec le Comité d'appui aux réformes institutionnelles (CARI) et, plus récemment en 2019 avec le DNI, cette aspiration des acteurs politiques et de la société civile a été fixée comme objectif prioritaire pour minimiser le risque de contestation et crise postélectorale. Aussi, une table ronde de validation des termes de références de la création de l'organe unique indépendant de gestion des élections et de l'avant-projet des termes de référence des ANR se tiendra incessamment.

C'est dire que les élections restent une priorité du gouvernement qui y va lentement, mais sû-





rement. En effet, des dispositions sont prises pour élargir la base électorale de notre système politique. Pour ce faire, il a été procédé à des opérations spéciales d'enrôlement qui ont abouti à l'intégration dans le fichier électoral de 760 000 électeurs. Des opérations d'enrôlement des Maliens établis à l'extérieur sont en cours dans les pays à forte présence de la communauté malienne. L'intégration des données de l'opération spéciale d'enrôlement sur le territoire national vise la mise à jour du fichier électoral. L'intégration des données de l'opération spéciale d'enrôlement des Maliens de l'extérieur ainsi que le traitement de leurs données sont prévues entre septembre et octobre 2021, et les révisions des listes électorales se tiendront d'octobre à décembre 2021. La mise à disposition des données à la Délégation Générale aux Élections (DGE) interviendra après la révision des listes prévue en octobre et les opérations spéciales en cours de préparation dans les Missions Diplomatiques et Consulaires.

La mise à disposition de cartes d'électeurs biométriques interviendra suite au traitement des données issues des opérations d'enrôlement et de révision des listes électorales conformément à la programmation du PAG. Il s'agira de la réalisation des cartes d'électeurs biométriques personnalisées, de l'impression et la mise à disposition des listes de distribution des cartes d'électeurs. Parallèlement, le processus de réorganisation territoriale se poursuit à travers l'élaboration des projets de textes y relatifs. L'introduction desdits projets

de textes en Conseil des Ministres est prévue en octobre-novembre 2021. Concernant la poursuite du chantier de la régionalisation, une instruction du Premier ministre relative au transfert des services techniques déconcentrés de l'État aux collectivités territoriales est dans le circuit de signature.

Réduction du train de vie

Dans ce registre, le Ministère de l'Économie et des Finances a entrepris des efforts d'amélioration de la gouvernance, de la gestion des finances publiques et des réformes dans le cadre de la mobilisation des recettes fiscales. Le Ministère de l'Économie et des Finances travaille aussi à la généralisation de l'utilisation des télé-déclarations et des télépaiements pour toutes les entreprises assujetties à la TVA ainsi que le paiement des taxes par téléphonie mobile pour les autres contribuables. A ce jour, la télé-déclaration fiscale est déjà disponible pour un échantillon de grands contribuables et est exigée par la loi des finances 2021, l'introduction de la plateforme de télépaiement suivra la sélection d'une banque pour opérationnaliser cette plateforme. La mise en place du Centre d'Expertise Technique (CET) se poursuit. Cette structure qui sera opérationnelle en octobre 2021 permettra d'assurer le contrôle systématique par scanning de tous les produits physiques entrant au Mali.

En outre, le ministère de l'Économie et des Finances a réalisé des économies dans le budget

2021 de l'ordre de 100,999 milliards de FCFA. Ces économies ont permis d'affecter des ressources supplémentaires aux secteurs importants ci-après : 1. Défenses militaires (71,127 milliards de FCFA) ; 2. Entretien d'urgence routier de Bamako (5,0 milliards de FCFA) ; 3. Réhabilitations des écoles (5,172 milliards de FCFA) ; 4. Santé (4,7 milliards de FCFA) ; 5. Assainissement et sport (5) milliards ; et 6. Dépenses sociales (10 milliards de FCFA). Des efforts sont consentis dans beaucoup d'autres secteurs. En effet, pour maintenir le pouvoir d'achat des ménages et permettre un approvisionnement correct des marchés, le Gouvernement a accordé des exonérations sur les importations de riz, de lait, des graines de coton, et des huiles alimentaires. Ainsi, des réductions de la base taxable de 50% ont été accordées pour des importations de 510 000 tonnes de riz ; 6000 tonnes de lait et 24 000 tonnes d'huiles alimentaires pour l'année 2020 et le premier semestre 2021. L'incidence globale de ces mesures est évaluée à 29,51 milliards de FCFA.

Pour soutenir les ménages pauvres et les personnes infectées ou affectées par la COVID 19, le Gouvernement a institué un fonds spécial de 100 milliards de francs CFA, qui sera distribué sous forme de transferts monétaires. Ces transferts monétaires concerneront près d'un million de bénéficiaires et permettront d'assurer un soutien à la sécurité alimentaire et couvrir les besoins vitaux des ménages pauvres et vulnérables du pays. A ce jour, 86.629 ménages ont été effectivement payés en raison de 90 000 FCFA par ménage.

Un Premier ministre plus proche de ses concitoyens

L'arrivée de Choguel Kokalla Maiga à la Primate a sans doute brisé un tabou : celui d'un chef du gouvernement imbue de sa puissance, inaccessible ! Il l'a prouvé à travers des nombreuses rencontres avec toutes les couches sociales de notre pays, mais aussi à travers des visites de terrain et d'échanges avec les cadres et acteurs du monde rural dans les régions de Bougouni, Sikasso, Koutiala et Ségou, avec à la clé l'inauguration de certaines infrastructures et la distribution de vivres et matériels agricoles.

■ Yama DIALLO

Mali/Niger : La protestation diplomatique



Les relations internationales ne sont jamais à l'abri des remous. Leur surveillance s'accompagne fréquemment d'incidents diplomatiques, sur fond de protestation. Forme élégante de l'indignation, la protestation est l'acte unilatéral - verbal ou formel - par lequel, un sujet de droit international (État ou Organisation internationale) marque sa désapprobation à l'égard d'un fait précis. Protester, c'est pester diplomatiquement ! A titre illustratif, les propos tenus par l'officiel d'un pays sur un autre ou ses dirigeants, directement ou allusivement, peuvent susciter la protestation de ceux-ci. Les réactions du Mali, consécutives aux sorties médiatiques du Président de la République (en juillet) et du Ministre des affaires étrangères du Niger (Septembre 2021) sur la junte militaire, en portent témoignage. Dans le même sens, l'État peut élever une protestation, en cas d'annexion (d'une partie) de son territoire, ou encore, du soutien apporté à un groupe rebelle à son détriment.

La protestation prend généralement la forme d'un communiqué officiel. Rédigé en termes clairs et vigoureux, il exprime suffisamment l'opposition de l'État ou l'organisation inter-

nationale qui l'émet. La lecture du communiqué doit donner l'apparence d'une condamnation ferme, mais idéalement non belliqueuse. Au sein des Organisations internationales, la protestation diplomatique s'aggrave par moments d'un retrait de l'État protestataire. Ainsi, on se rappelle qu'en 1984 le Maroc avait quitté l'OUA pour protester contre l'admission de la République Arabe Sahraouie.

Réaction diplomatique, la protestation n'est pas sans implications juridiques. Elle est, du point de vue de ses conséquences, essentiellement, un acte conservatoire. Cette catégorie renvoie à tous les actes posés par une personne pour préserver un droit ou éviter la perte d'un bien. S'agissant de la protestation, deux situations permettent de vérifier ses vertus conservatoires.

Délimitation des frontières. En effet, un fait imputable à l'État étranger, peut léser les droits ou intérêts d'un autre. En l'absence de protestation, les conséquences de la nouvelle situation lui sont potentiellement opposables ; son silence, valant acquiescement. C'est surtout vrai, dans les différends interétatiques en matière de délimitation des frontières. Bien souvent, les États invoquent le défaut de

protestation de l'autre partie, relativement au tracé initial des frontières ou aux actes de puissance qu'ils ont durablement exercés sur le territoire disputé. Une telle hypothèse trouve illustration notamment dans l'affaire de la frontière terrestre et maritime entre le Cameroun et le Nigeria. Dans cette espèce, les deux États tentèrent chacun de triompher, en arguant une absence de protestation de l'autre partie, relativement à la frontière. Ainsi, il est de bonne méthode pour un État de protester, à chaque fois que ses intérêts sont atteints. La protestation une attitude de précaution.

Persistent objector. Les sources du droit international sont diverses et variées. Moins connue, la coutume y occupe une place importante. Elle correspond à une pratique générale, acceptée comme étant le droit. Sa formation résulte d'une répétition d'actes matériellement semblables (élément matériel), avec le sentiment que ceux-ci sont obligatoires (élément psychologique). Elle « se forme en silence par strates successives ». En tant que telle, la coutume est obligatoire indépendamment d'une consécration textuelle. Cela dit, la généralité de la pratique potentiellement coutumière ne signifie pas qu'elle émane de la totalité des États. Une large majorité est suffisante. Partant, la coutume internationale peut être opposable à un État, sans son consentement, au motif qu'il n'a manifesté aucune intention contraire, au moment de sa formation. Pour prévenir une telle situation, il est loisible à l'État d'élever systématiquement des protestations contre la pratique des autres. Devenue coutume, celle-ci ne lui sera pas opposable, en raison justement de ses protestations. En ce sens, on peut citer la jurisprudence affaire des Pêcheries norvégiennes, opposant le Royaume-Uni à la Norvège. Dans sa décision, le juge international a estimé que les objections réitérées de la Norvège empêchaient l'application, à son égard, de la règle coutumière invoquée par le Royaume Uni.

Protester, c'est s'assurer des marges de manœuvres.

Abdoul-Malik Issoufa



Mali : L'espoir par la Transition

Chaque citoyen malien qui meurt est une triste nouvelle et une grande perte pour toute l'Afrique. Trop c'est trop, le sang a coulé et les populations ne savent plus à quel saint s'accrocher pour vivre mieux. L'avenir est sombre et incertain. En plus du chômage qui sévit dans toutes les composantes démographiques et de la paupérisation qui galvanise des braquages et des actes de délinquance de toutes sortes, des meurtriers à la gâchette facile roulent leur bosse et continuent à tirer des armes illégitimes.

Les balles sifflent comme des vipères et font des victimes, sans oublier les actes sacrilèges qui ont abîmé à Tombouctou les mausolées dans le cimetière des saints de référence que l'UNESCO a inscrit dans l'ordre des héritages du patrimoine international. Un changement sain est vivement attendu. C'est avec la peur au ventre que les survivants vaquent à leurs occupations quotidiennes. On n'est jamais sûr de voir le soleil se coucher quand on se lève le matin et il n'est jamais certain de voir la lumière de l'aube quand on s'alite le soir.

La certitude d'être en vie est une denrée rare, voire une aubaine des anciens temps bien révolus. C'est dans l'entente et la mixité que les Maliens peuvent déraciner la calamité insatiable. Avec la participation de tous et de toutes, l'avènement d'un paysage agréable n'est pas impossible.

Espérons que le nouvel homme fort saura donner un exemple parfait. Le coup de balai qu'il a jugé bon d'actionner par l'intermédiaire des armes ne doit pas être complaisant avec les marchands de vices et les partisans du des-

potisme qui excellent en matière d'insalubrité. Le coup d'Etat du colonel Assimi Goïta a été salué par la majorité, même s'il y a une minorité qui désapprouve.

Une chose est claire, est légitime quand survient un coup de force qui renverse un despote qui se permet de torpiller les articles de la constitution pour régner à vie comme s'il était le seul compatriote à avoir le talent de gouverner. Les critiques ne manquent pas dans le contexte que nous traversons, certes, mais s'il y a des reproches à faire, c'est mieux de les exprimer à l'encontre des bassesses du président fallacieux et de ses compagnons de démagogie que de les adresser à l'auteur d'un putsch. Un coup d'Etat est toujours le bienvenu, c'est l'ultime recours que les peuples déçus réclament pour amputer les maldresses des dignitaires qui se fourvoient au sommet de la présidence.

Le Mali a été trahi par ses propres enfants. Du président Alpha Konaré à Ibrahim Aboubacar Kéita, en passant par Amadou Toumani Touré, tous sont responsables et chacun risque d'avoir la conscience assiégée par les fantômes des innocents qui sont morts du foisonnement des groupes terroristes. Il n'y a pas d'avenir pour un peuple dans un pays sans avenir, disait Norbert Zongo, quand il écrivait sur la mauvaise gouvernance du président Blaise Compaoré qui s'est exilé en Côte d'Ivoire à la suite d'une insurrection populaire qui l'a enlevé du pouvoir. Les tragédies au Burkina et au Mali ne viennent pas des causes récentes mais des causes plus anciennes.

Les anciens dirigeants sont responsables. Tous

les présidents africains se ressemblent par leurs tares, leurs crimes, leurs hypocrisies, leurs cynismes et, évidemment, par la boulimie qui les pousse à des actes exorbitants. En apparence, ils aiment le peuple qu'ils exploitent à des fins électoralistes, mais seul le pouvoir les intéresse, en réalité. Peu après l'investiture présidentielle à la suite d'une victoire entachée de fraudes, ils ne tardent pas à quitter les voies normales de la démocratie pour s'atteler à la politique politicienne.

L'actuel gouvernement transitoire n'a pas le droit d'obéir à la même perversion, s'il est vrai que les ministres ont la foi de bâtir le Mali pour une vie future comblée d'espérance. Les efforts doivent se consacrer à des initiatives dynamiques qui conduisent à une accalmie et à une harmonie définitive. Il est temps de mettre fin aux massacres et de réhabiliter la République malienne dans son unité nationale et dans l'équilibre d'autrefois.

Oh seigneur ! Les cloches ont sonné dans les églises chrétiennes et les minarets ont résonné de la voix des muezzins. Partout, des prières ont été organisées. Mais, rien. Aucun changement ne pointe à l'horizon. La foi est-elle inapte ? Peut-être, Dieu n'entend pas les implorations dans un pays où les zizanie divisent chaque jour les fils d'une même contrée. A quand la fin de cette fatalité ?

Toutes les couches sociales doivent être arriérées sur la raison et la loyauté pour instaurer des conditions prospères sur toute l'étendue du territoire. La sécurité nationale est un impératif. Si l'on constate que le Mali traverse plusieurs mois de lassitude, il est indéniable que le fardeau pèse sur ses voisins. Tout le monde a raison de se plaindre du malaise qui perdure. Les mêmes conséquences procèdent des mêmes principes. Le feu qui ravage le toit malien étend sa taille dans l'espace et dans le

temps. La propagation des flammes funestes fait des dégâts irréparables dans d'autres pays.

Dans cette apocalypse, Assimi Goïta prétend avoir un remède militaire. Sa promesse est belle, c'est noble mais il y a lieu de douter aussi. Ainsi, a-t-on de la peine à croire, même si le gouvernement s'identifie à un regain de l'espoir national. Bref, le temps est le meilleur juge et l'avenir nous en dira long.

Le moins que l'on puisse dire pour le moment, c'est que les différents échecs infligés aux soldats maliens ont montré que l'armée malienne est impuissante face à la situation. En témoignage également l'arrivée des mercenaires russes pour prêter main-forte. Pourtant, le contraire est impensable. Le pays de Poutine ne viendra pas demander une assistance militaire aux autorités maliennes.

Si la présence russe au Mali pour sauver la paix est la matérialisation d'une négociation antérieure au coup d'Etat, force est de constater que c'est sous la transition du colonel Goïta que l'effet prend. La conséquence financière fait trembler car elle est énorme. Une nouvelle dette s'impose. Au lieu de former une armée républicaine aguerrie pour riposter à la puissance de feu ennemi, à quoi sert de miser des sommes astronomiques pour faire intervenir des commandos russes ? La prestation est dispendieuse et les générations futures auront à payer une dette pour un trou budgétif. C'est absurde quand même. C'est normal aussi. Quand on est conscient de sa faiblesse face à un adversaire musclé, l'instinct de survie suggère de faire appel à une force robuste. Le bon Dieu même veut que les forts viennent en aide aux plus faibles.

Dans cette affaire, le côté politique suscite la curiosité. La transition a montré qu'elle peut se démarquer du soutien poussièreux de la France pour traiter avec une autre puissance. C'est un acte courageux pour le colonel, il faut le souligner. Et c'est un fait gênant pour la France, il faut le remarquer. Le vagabondage russe occulte le vagabondage français. Ce n'est pas pour rien que la France est là, elle défend ses intérêts dans le sahel et peu importe la vie des noirs que ses drones prétendent protéger. Un africain qui meurt est un être sans valeur qui disparaît. Cette réalité écœurée plus d'un et l'on comprend alors la colère de Monsieur Goïta.

Cependant, il doit faire très attention. Des

compatriotes sont inquiets pour sa vie. A partir du moment où il a coupé le lien avec le pays colonisateur, il peut être traité comme hostile à l'intérêt hexagonal. Et on ne sait de quel côté peut venir la tempête de sabotage pour chavirer la transition. On se souvient de la tentative d'assassinat contre lui dans une mosquée. Cela est passé et il est sorti indemne. Mais, cette tentative n'est pas la dernière. Il reste des flèches dans le carquois. Le meurtrier qui a frappé hier peut frapper aujourd'hui ou demain.

Pour avancer face aux obstacles, la prudence doit être de mise. Goïta lui-même est mieux placé pour savoir que la fonction présidentielle demande un grand courage, ainsi qu'il doit se rendre compte qu'il ne doit pas céder la place à l'intimidation.

Il est courant de dire : c'est l'homme qui a peur sinon il n'y a rien. Dans cette optique, pour une réussite bienfaisante qui offre des lendemains meilleurs à la population malienne, la transition en vigueur n'a pas droit à la moindre maladresse, mieux elle peut adhérer à l'idéologie Sankariste. « La patrie ou la mort, nous vaincrons ! » Tel est le chemin que Sankara a tracé pour ouvrir les yeux à son peuple et exécuter le schéma de développement national.

A ce que l'on dit, le président Paul Kagamé s'est basé sur les acquis du modèle révolutionnaire pour faire prospérer son pays. En 1983, le capitaine Thomas Sankara a pris le pouvoir, au moment que Assimi Goïta venait de naître. Il a fustigé l'impérialisme et a invité son peuple à se rendre autonome. Il n'a pas volé une seule monnaie de la caisse de l'Etat et il a su rester digne. Aucune idée ne lui venait d'aller piller le trésor public. Il faut être un grand patriote et un président invulnérable pour accepter ce train de vie austère.

Sankara n'a pas eu de maison mais les gens qui dorment dans les cités savent que les vilas viennent de la construction du plan quinquennal. Icone inoubliable, il continue de faire la fierté de son pays et de toute l'Afrique en quête de l'émancipation pour se débarrasser du joug colonial. Homme de conviction, il est resté fidèle et le but du conseil national de la révolution avait une portée panafricaine, à savoir la libération générale des noirs et de toute l'Afrique. Unique en son genre, il est l'allié d'un génie qu'aucun autre militaire ne peut imiter dans le monde entier. Néanmoins, Assimi Goïta peut puiser des recettes dans le patrimoine

sankariste pour résoudre la crise sécuritaire et autres priorités nationales.

Des institutions supranationales se lèveront pour dire que la démocratie est remise en cause. Des organisations internationales emboîteront le pas. Mais, ce n'est pas la faute d'Assimi Goïta. Pour la CEDEAO, elle n'a jamais eu de sanction contre les dictateurs qui aspirent à des mandats interminables pour rester au pouvoir. Hélas, elle a la ferveur de critiquer les coups d'Etat. La même CEDEAO oublie que chaque peuple a le droit de disposer sur la gouvernance qui sied. Avec une gamme de bêtises dans la valise ou des mesures par euphémisme, une délégation débarquera au Mali. Monsieur Goïta doit savoir la conduite à tenir pour ne pas prêter le flanc à un agenda que cette communauté économique feuillètera sur la table des négociations.

Les grandes erreurs allument les grandes réactions. Les présidents africains ont intérêt à changer leurs vices en vertus s'ils ne veulent pas avoir affaire à des militaires qui les obligent à sortir par la petite porte de l'histoire. L'exemple malien a pour échos l'exception guinéenne. Dans un pays où le président personnalise le pouvoir et se réserve le droit diabolique d'opprimer les populations, il est logique que les militaires montent au créneau pour apporter la délivrance. Dès lors, le peuple voit d'un bon œil et comme un événement libérateur le coup d'Etat qui intervient. Chaque coup d'Etat se justifie incontestablement et les raisons qui légitiment son avènement sont solides. C'est ce qui a fait parler un intellectuel de haut vol. Ancien professeur de l'université de Ouagadougou, Monsieur Laurent Bado prône les coups d'Etat libérateurs. L'expression est de lui et il faut être intrépide comme lui pour parler ainsi au moment où la liberté d'expression était une chimère sous le régime de l'ex-président Blaise Compaoré.

Faire un coup d'Etat est une chose, gérer une transition est une autre chose. Le président Assimi Goïta est un homme averti, il devra se garder de toute dérive. Il incarne l'espoir de son pays qui attend la rénovation. La tâche est gigantesque et toute la communauté internationale suit de près. On ne peut que souhaiter le bonheur et la paix à notre époque.

Vive le Mali !

Cyrille Ouédraogo, écrivain
Source :malivox

URD : Abdrahamane Diarra clashe Me Demba

Le torchon brûle au sein de l'URD après la mort de son président emblématique, Soumaila Cissé. Le leadership semble être la cause de cette divergence entre les membres. La défense des intérêts, le clanisme, les clashes sont entre autres le quotidien de la deuxième force politique du Mali lors des élections présidentielles passées. Est-ce le déclin de l'URD ?



Dans une de ses sorties médiatiques, Abdrahamane Diarra fustige Me Demba Traoré. Selon lui, la situation au sein de l'URD va au-delà des militants. Pour lui, l'opinion nationale et internationale s'intéresse aussi à l'URD qui représente aujourd'hui l'espoir des Maliens, car incarnant la concrétisation d'un Mali meilleur à l'issue de la prochaine élection présidentielle. Pour cela, la transparence et la justice dans la gouvernance interne doivent être de mises. Pour Abdrahamane Diarra, ceux qui sont chargés de la gestion de la communication sont les principaux responsables de cette polémique. Au lieu de jouer leur rôle, ils ont préféré se lancer dans des combats d'intérêts person-

nels au détriment de l'intérêt général. L'on constate que M. Diarra s'en prend à Me Demba comme si lorsqu'on a en charge la communication, on ne doit pas porter l'étendard du parti lors des échéances électorales. Pourtant en démocratie, seul le choix des militants prime. Faut-il faire des intimidations lorsque l'on sait que le parti est régi par les textes. « Pourtant, les textes semblent être foulés au pied par M. Diarra qui tire à tout bout de champ sur tout ce qui se met à travers son mentor », a confessé une source proche. Selon la même source, M. Diarra défend la candidature de Boubou Cissé. Est-ce vrai ? Nous ne saurions le dire avec exactitude. Mais ce qui est sûr, c'est qu'au sein de l'URD au-

jourd'hui, l'on est prêt à fouler au pied les textes du parti, comme le stipule Abdrahamane Diarra. Pour lui, ce forcing met en cause la cohésion et l'unité du parti. La trahison flagrante ne passera pas. « La politique, c'est d'abord la légitimité. Donc le respect de la volonté de la base du parti », a-t-il ajouté. Au regard de tout ce qui précède, la cohésion doit être de mise au sein de ce parti politique pour le respect de la mémoire de Soumaila Cissé. Il est nécessaire que chacun enterre sa hache de guerre et respecte la volonté de la base. Le contraire mettra le parti à la dérive.

Bissidi SIMPARA
Source : L'Alerte

Boissons énergisantes : Quels risques pour la santé ?

On en voit de toutes les couleurs. Sous des designs attractifs et « virils », ces boissons inondent le marché et attirent la jeunesse malienne, pour se « donner un coup de fouet ». Mais leur consommation non modérée présente des risques sanitaires.

La ruée vers les boissons énergisantes s'explique par leurs vertus d'antifatigue et pour mieux assoir la concentration. Mais, à y voir de plus près, sur les plans nutritionnel et médical, elles présentent des risques. La plupart contiennent de l'eau, du sucre, des vitamines, de la caféine, de la taurine et des extraits de plante. L'association de la caféine, principe actif du café, et de la taurine, un acide aminé qui joue sur les cellules du cerveau, donne à la boisson une fonction d'excitant. « Ces boissons sont énergisantes du fait de leurs teneurs en caféine et en taurine, qui augmentent la quantité d'énergie dans l'organisme », explique le Dr. Alou Ba-

gayogo, nutritionniste à la Direction Générale de la Santé.

Si elles permettent de vaincre les « coups de mou », une consommation non modérée présente des risques sanitaires. D'autant que plusieurs d'entre elles sont interdites aux femmes enceintes. « Si la boisson est consommée modérément, il n'y a pas de problèmes. Dans le cas contraire, cela provoque des troubles cardiovasculaires, des maux de tête, de la nervosité ou de l'irritabilité. Et elles occasionnent aussi des troubles du sommeil chez certains ».

« Ce sont des boissons riches en énergie. Et l'énergie, c'est la calorie. Donc, si on en

consomme et qu'on ne fournit pas d'efforts, on arrive en situation de surpoids ou d'obésité », renchérit le Dr. Dramane Samaké.

Selon Futura Santé, une distinction devrait être faite entre les boissons énergisantes et les boissons énergétiques. Ces dernières sont recommandées pour les sportifs, afin de « lutter contre la fatigue et la déshydratation durant l'effort » et pour reconstituer les réserves de glucose dans le foie et les muscles. Les boissons énergétiques sont composées d'eau, de sucre, de sels minéraux, de vitamines B et d'antioxydants.

Cette distinction est méconnue des jeunes consommateurs maliens, qui s'en donnent à cœur joie et boivent des boissons énergisantes. Les boissons énergisantes ont été interdites en France en 1996, à la suite de rares cas d'AVC et d'arrêts cardiaques. Elles ont été autorisées à la vente en avril 2008, mais la taurine avait été remplacée par un autre acide aminé, avant d'être autorisée trois mois plus tard.

Boubacar Diallo
Source : Journal du Mali



« Nouvelle guerre froide » : À l'ONU, Joe Biden et Xi Jinping tentent de rassurer sans convaincre

Ce mardi 21 septembre, en ouvrant la 76e assemblée générale, le secrétaire général de l'ONU a présenté ses craintes que le monde se fracture en deux blocs distincts. Une situation qui, si elle se confirmait, pourrait être pire que l'épisode de la Guerre froide. Sans les nommer, Antonio Guterres visait la Chine et les États-Unis. Les principaux intéressés ont tout fait pour calmer le jeu lors de leurs discours qui se sont suivis.



« Nous ne voulons pas d'une nouvelle guerre froide. » Joe Biden a immédiatement répondu aux craintes d'Antonio Guterres - et du reste du monde -, inquiets de la montée des tensions ces derniers mois entre les États-Unis et la Chine.

Le président américain l'admet : sur certains grands enjeux, comme le climat, la pandémie ou la dénucléarisation de la péninsule coréenne, les solutions ne peuvent être trouvées sans une coordination des deux puissances. Mais Joe Biden prévient tout de même : les États-Unis ne laisseront jamais un petit pays se faire envahir. On pense au contentieux de Taïwan immédiatement.

Statu quo fragile

Quelques heures plus tard, c'est au tour de Xi Jinping de parler. Comme lors de son discours de l'an dernier, le président chinois se pose en grand adepte du multilatéralisme, avance la nécessité du dialogue et de la coopération. Joe Biden n'étant plus dans la démarche de rupture de Donald Trump, les mots du numéro

un chinois font étrangement écho à ceux de son homologue américain. Il réclame aussi le droit à la Chine de prendre sa place de superpuissance, pleinement. Xi et Biden ont ainsi tenté de rassurer, mais le statu quo semble rester bien fragile.

Au Brésil, le discours de Jair Bolsonaro à l'ONU suscite de nombreuses critiques

Avec notre correspondant à Sao Paulo, Martin Bernard

C'est le président brésilien qui a été le premier chef d'État à s'exprimer ce mardi 21 septembre lors de l'Assemblée générale de l'ONU. Jair Bolsonaro a dit qu'il voulait changer l'image du Brésil à l'extérieur. Il a parlé pandémie et Amazonie, mais ses propos ont suscité de nombreuses réactions dans son propre pays. Alors qu'il n'est toujours pas vacciné, Jair Bolsonaro s'est réjoui du fait que près de 90% de la population adulte a reçu, selon lui, au moins une dose de vaccin. Mais il a de nouveau suscité la polémique en vantant les mérites d'un

soi-disant « traitement précoce » à base de chloroquine, très critiqué par la communauté scientifique. La commission parlementaire d'enquête, qui planche actuellement sur le sujet, a condamné ces propos, alors que le bilan de la pandémie s'approche des 600 000 morts.

« Un pays qui n'existe pas »

Mais c'est surtout sur l'Amazonie que les réactions ont été les plus virulentes. « Au cours des trois dernières années, le Brésil a battu des records successifs de déforestation », souligne le Fonds Mondial pour la Nature. « Un président qui néglige la crise climatique, parle d'un pays qui n'existe pas », assure, de son côté, Greenpeace. Et Márcio Astrini, secrétaire exécutif de l'Observatoire du Climat, de conclure : « Il n'y a qu'un seul moyen pour que le président Bolsonaro puisse contribuer à améliorer l'image du Brésil : ce serait de monter à la tribune, et de dire : " Je démissionne ". »

Source : RFI

Soudan : Les autorités affirment avoir déjoué une tentative de coup d'État

Ce coup de force manqué aurait été mené par des partisans de l'ancien président Omar el-Béehir, selon le pouvoir soudanais, ce mardi 21 septembre 2021. Khartoum affirme aussi que la situation est sous contrôle et avoir procédé à des arrestations.

L'information a d'abord été rapportée par la télévision d'État avec ce message accompagné de clips de chants patriotiques et diffusés en boucle : « Il y a eu une tentative de coup d'État manquée, le peuple doit y faire face. » Dans la foulée, Mohamed al-Faki Suleiman, le porte-parole du Conseil de souveraineté, l'organe qui dirige la transition, a diffusé un communiqué rassurant : « Tout est sous contrôle et la révolution est victorieuse. »

Selon un membre de ce Conseil, les putschistes – des unités blindées de l'armée soudanaises – ont tenté, mardi matin, de prendre le contrôle de plusieurs ponts reliant Khartoum et Omdurman, dans le but de s'emparer de locaux des médias d'État. Cet axe entre la

capitale et sa ville jumelle, située sur l'autre rive du Nil, est réputé pour être stratégique. En fin de matinée, l'accès au pont restait bloqué.

La dernière de ces unités blindées se serait rendue en fin de matinée. Khartoum accuse donc des proches de l'ex-président Omar el-Béehir d'être derrière cette tentative et annonce des arrestations d'« officiers », mais aussi de « civils », selon le ministre de l'Information, Hamza Baloul. « Les chefs du complot manqué » ont été arrêtés, assure-t-il.

La présidence du Conseil des ministres soudanais explique avoir eu l'information sur cette tentative de putsch dès lundi, ce qui lui aurait permis de la déjouer. Une réunion des forces de sécurité est actuellement en cours à Khar-

toum. Les autorités soudanaises ont déjà déploré plusieurs tentatives de renversement depuis la révolution, toutes attribuées à des partisans de l'ancien régime.

On sait qu'il y a quand même tout une frange de loyalistes au régime d'Omar el-Béehir qui est toujours là et qui tire les ficelles de manière plus ou moins cachée.

Jérôme Tubiana, chercheur et spécialiste du Soudan

Alexandra Brangeon

Dans une allocution télévisée, le Premier ministre, Abdalla Hamdok, a déclaré que le complot avait été fomenté par des personnes appartenant pour certaines d'entre elles à l'état-major de l'armée, ce qui avait permis de procéder à des arrestations. Il a assuré que cette tentative de putsch n'entraverait pas la transition vers la démocratie au Soudan.

Ce mardi soir, le secrétaire général des Nations Unies condamne cette tentative de coup d'État. Antonio Guterres a mis en garde contre tout ce qui saperait « la transition politique ». Il appelle toutes les parties à défendre « la mise en œuvre des aspirations du peuple soudanais en faveur d'un avenir démocratique, stable, pacifique et inclusif ».

Source : RFI



Cameroun : Samuel Eto'o candidat à la présidence de la FECAFOOT

Samuel Eto'o a officialisé sur les réseaux sociaux ce 21 septembre 2021 sa candidature à la présidence de la Fédération camerounaise de football (Fécafoot). « Il est temps de reconstruire notre football. Nous ne pouvons pas retarder la refonte de notre sport numéro un », assure l'ex-attaquant vedette de l'équipe nationale du Cameroun aujourd'hui âgé de 40 ans. L'élection du patron de la Fécafoot est prévue le 11 décembre 2021.



Samuel Eto'o fils s'est lancé un nouveau défi, un peu plus de deux ans après avoir annoncé sa retraite de joueur professionnel. Ce 21 septembre 2021, l'ex-attaquant vedette de l'équipe nationale du Cameroun et légende du foot africain a officialisé sa candidature à la présidence de la Fédération camerounaise (Fécafoot), à travers les réseaux sociaux.

« Redonner au football camerounais sa grandeur »

Dans un document de deux pages, l'ex-buteur du FC Barcelone (Espagne), de l'Inter Milan (Italie), de l'Anji Makhatchkala (Russie) ou encore de Chelsea (Angleterre) explique pourquoi il se lance à l'assaut de la Fécafoot. « Il est temps de reconstruire notre football, estime le double champion d'Afrique (2000 et 2002) et meilleur buteur de l'histoire des phases finales de Coupes d'Afrique des nations. Nous ne pouvons pas retarder la refonte de notre

sport numéro un car le reste du monde avance et il avance sans nous ».

Celui qui a pour slogan « Redonner au football camerounais sa grandeur » esquisse les grandes lignes de son projet. Tout d'abord, mettre à profit l'organisation au Cameroun de la prochaine CAN. « J'y vois de grandes attentes, un appel urgent à mettre fin aux arguments stériles qui minent l'organisation harmonieuse de notre sport », estime Samuel Eto'o.

Le quadruple Joueur africain de l'année se montre particulièrement sévère concernant l'état du football local. « Le souhait de nos citoyens est que nous regardions au-delà de nos intérêts égoïstes afin de relancer nos championnats locaux en assurant leur régularité, leur attractivité et leur visibilité », martèle-t-il.

Critique voilée de Seydou Mbombo Njoya

Au passage, Samuel Eto'o égratigne, sans le citer, celui qui dirige actuellement le foot camerounais. Un Seydou Mbombo Njoya dont il avait appuyé l'élection. « Il y a trois ans, j'ai soutenu un projet qui, selon moi, semblait prometteur pour l'avenir de notre football, admet l'ancien golem. Faisant le bilan de ses réalisations, je n'ai aucun regret, même si les attentes n'ont pas été comblées. Cependant, il est important de tirer les leçons de cet échec afin d'amener un changement maîtrisé et bien géré ».

Le natif de Nkon fait en outre une promesse : « Je présente ma candidature avec l'engagement sans précédent de ne pas empocher un centime des indemnités prévues pour le poste de président de la Fédération. Ces fonds seront alloués au développement du football amateur. [...] Je suis candidat à ce poste afin d'attirer des financements externes et de ne pas réduire les revenus déjà maigres avec des charges inutiles. »

Un long et périlleux processus électoral

Maintenant qu'il a enfin officialisé sa candidature, Samuel Eto'o fait face à un long et périlleux processus électoral. Long car il va débiter ce 24 septembre avec les Assemblées générales des Ligues départementales et qui est censé s'achever, après de nombreuses étapes, le 11 décembre 2021 lors de l'Assemblée générale fédérale de la Fécafoot. Périlleux, car la Fécafoot a vécu un nombre sidérant de rebondissements depuis 2013 et l'arrestation puis la condamnation de son ex-patron Iya Mohammed.

Une interminable crise à la Fécafoot qui semblait avoir pris fin avec l'élection de Seydou Mbombo Njoya. Un Mbombo Njoya qui a même été élu quatrième vice-président de la Confédération africaine de football (CAF), en mars dernier. Mais en janvier 2021, le Tribunal arbitral du sport, instance suprême en matière de litiges sportifs, avait invalidé les résultats de l'AG de la Fécafoot du 12 décembre 2018. En attendant que de nouvelles élections viennent, peut-être, enfin apporter la stabilité que Samuel Eto'o affirme pouvoir apporter au foot camerounais.

Source : RFI



Bélier (21 mars - 19 avril)

Vos projets se préciseront considérablement, ce qui vous permettra de concentrer vos énergies là où vous pourrez donner le meilleur de vous. Certes, la route ne sera pas complètement dégagée, mais les défis seront là pour prouver ce que vous valez.

Entre des rentrées d'argent irrégulières et des frais fixes à assumer, vous aurez l'impression d'être en mauvais équilibre sur une corde au-dessus du sol. Si on vous doit de l'argent, il faudra être tenace, car vous aurez affaire à un débiteur récalcitrant.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Rendez-vous annulé, points de vue divergents ou problèmes d'organisation, voilà ce qui vous guettera. Notez que vos relations hiérarchiques pourraient se compliquer à cause d'informations déformées ou qui circuleront difficilement d'un poste à l'autre.

Jupiter bien positionné dans votre secteur argent vous facilitera la vie et vous permettra des dépenses, à condition de ne pas abuser de votre carte bleue. Mais à priori, vous aurez suffisamment la tête sur les épaules pour bien gérer votre budget.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Les collègues ne semblent guère vous aider, au contraire. Il est possible qu'on vous demande de finir une tâche sous un délai express. Le courage peut momentanément vous manquer dans cette journée difficile. Faites des pauses pour vous régénérer.

Vous devez rester prudent vis-à-vis de l'argent. Les frais sont encore élevés et ils peuvent faire fondre une partie de vos revenus. Vous prenez les choses avec humour. C'est la meilleure façon de voir ces concessions actuelles. La patience est recommandée.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Le Soleil vous fera entrer dans une période constructive. Vous aurez l'occasion de signer un avenant ou un contrat, avec l'assurance que les engagements pris le seront pour longtemps. Extrêmement prudent, vous n'accepterez jamais un travail non déclaré.

Vous ferez un double noeud aux cordons de la bourse que vous ne dénouerez que pour des dépenses utiles ou pour vous acquitter des charges de la vie courante, comme l'électricité, le loyer ou les impôts ! Vous resterez sur l'idée de demeurer économe...



Lion (22 juillet - 23 août)

Besogneux, vous irez jusqu'au bout de vos tâches sans lever le nez de vos dossiers. Sauf qu'un collègue vous dérangera, car il aura besoin de vos services. Vous vous souviendrez à temps qu'il sera champion pour que les autres bossent à sa place.

Parce que le calendrier affiche un vendredi 13, vous croirez à votre chance financière et vous serez tenté de jouer pour gagner le gros lot. Avec toutes ces planètes en Vierge, vous risquerez de vous leurrer, car les sous ne rentreront pas par ce biais.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous voudrez jouer la carte de la discrétion, mais les planètes s'ingénieront à vous pousser sur le devant de la scène. Coaché par Uranus, vous vous mettrez au diapason de vos collègues, gagnerez la confiance de votre hiérarchie ou d'un nouvel employeur.

Vos finances ne feront pas trop de bruit, ce qui vous ira bien, car vous n'aurez pas trop la tête à vous en occuper. Tant que personne ne viendra vous réclamer de l'aide pour un achat, une somme d'argent à avancer, vous n'aborderez pas du tout le sujet.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous devriez retrouver confiance en vous pour avancer. Le poste actuel vous dévalorise et vous attendez une meilleure fonction. Un collègue peut vous apporter du réconfort et des contacts. Des étapes sont nécessaires pour éprouver la satisfaction.

Jouez encore la carte de la réserve. Vous pouvez comparer les prix, observez, mais évitez les achats impulsifs. Le climat est encore dépensier. Vous risquez de vouloir refaire votre garde-robe. L'envie de séduire entraîne des frais supérieurs à ceux estimés.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Avec une structure professionnelle solide, vos projets se concrétiseront. A travers les effets positifs de la pleine Lune, vous aurez vraiment le vent en poupe et il faudra en profiter au maximum. Un vrai soldat aux yeux de votre direction !

Aujourd'hui, vous vivrez un vrai regain financier et les mauvaises surprises seront de plus en plus rares. Ami Scorpion, vous demanderez simplement à vivre de manière confortable et sans compter sans arrêt vos sous. Rien de plus et rien de moins !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

À fond derrière vous, les planètes activeront votre réflexion, votre précision, votre efficacité. Et c'est exactement ce dont vous aurez besoin pour défendre vos idées, avancer sur vos dossiers et vous affirmer significativement dans vos fonctions.

L'argent risquera de vous filer entre les doigts sans même vous laisser le temps de prévoir le coup. Autant dire qu'entre les charges courantes et des dépenses imprévues, vous aurez besoin de tous vos talents de gestionnaire pour retomber sur vos pieds.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Si vous le pouvez, vous prendrez plus vite la poudre d'escampette et lâcherez le bureau plus tôt. Pour les autres, vous mettrez le turbo, avec le même état d'esprit de vouloir en finir rapidement et de profiter de cette fin de journée pour vous détendre.

Vous vous occuperez beaucoup de vos comptes, surtout pour savoir combien vous pourrez dépenser, sans vous mettre en danger. L'envie d'une escapade de quelques jours vous reprendra car vous aurez besoin de décompresser, avant que les jours raccourcissent.



Verseau (20 janvier - 19 février)

L'activité professionnelle connaît un moment de calme. Vous aimeriez évoluer vers un nouveau poste. Une petite formation est envisagée. Elle vous permet de changer de secteur et de relancer votre carrière. Il est essentiel d'avoir confiance en vous.

Des économies sont à venir, car la trésorerie s'épuise. Pour renouveler votre budget, évitez de craquer sur des gadgets. Ils vous attirent et vous lassent vite. Il n'y a pas de recette magique pour garder la stabilité. Différez vos achats importants.



Poisson (19 février - 21 mars)

À cause du carré Lune-Jupiter, vous ne parviendrez pas à chasser de votre tête vos soucis personnels. Du coup, vous cumulerez les tracas professionnels avec vos autres ennuis. Vous serez moins détendu que d'habitude. Vos collègues s'en rendront compte...

Avec Jupiter associé à la Lune, de mauvaises surprises financières seront possibles, comme par exemple des rappels concernant des contraventions impayées... Aujourd'hui, vous nagerez au milieu d'incertitudes et vous pourrez d'ailleurs perdre pied.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23